

Communauté de communes

« Val de Boutonne »

32 avenue de Poitiers 79170 BRIOUX SUR BOUTONNE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE ORDINAIRE DU 28 JANVIER 2015

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

L'an deux mille quinze, le 28 janvier 2015 à 20 heures, les délégués des communes adhérentes à la Communauté de Communes « Val de Boutonne » dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire au siège de la Communauté de communes Val de Boutonne 32 avenue de Poitiers 79170 Brioux sur Boutonne sous la présidence de Bernard GILLIER.

Date de convocation → 20 janvier 2015 Date d'affichage → 22 janvier 2015
Titulaires en exercice → 28
Titulaires présents → 24 Excusés → 2 Absents → 2
Suppléants présents → 9 Excusés → 2 Absents → 3
Nombre de votants → 24 Pouvoir → 0

Secrétaire de séance : Magali MIGAUD

Séance levée à 22 h 30

COMMUNES	TITULAIRES				SUPPLEANTS			
	DELEGUES	P	Ex	Abs	DELEGUES	P	Ex	Abs
ASNIERES EN POITOU	BARREAUD Michel	X			PAILLAUD Raymond	X		
BRIEUIL SUR CHIZE	PICARD Marylène	X			GUERINEAU François	X		
BRIOUX / BOUTONNE	HAYE Jean-Marie	X						
	PAGENEAU Liliane			X				
	LEVEQUE Alain	X						
	ANTELME Marie-Odile	X						
CHERIGNE	GABOREAU Bernard	X			MOREAU Olivier			X
CHIZE	BARRE Daniel		X					
	CHAMARRE Eric	X						
	MOUNOURY Didier	X						
ENSIGNE	BELAUD Bernard	X			POMMIER Jean-Marie			X
LES FOSSES	JUIN Hubert	X						
	DENOËL Bertrand	X						
JUILLE	JOUANNET Paul	X			BOUTIN Jacqueline	X		
LUCHE SUR BRIOUX	RICHARD Yoann		X		COUTANT Christian			X
LUSSERAY	DURGAND François	X			CATHELINEAU Frédéric	X		
PAIZAY LE CHAPT	BERTON Jacques	X			LEPINOUX Marie-Claude	X		
PERIGNE	GROLLEAU Jean-Michel	X						
	MIGAUD Magali	X						
	DUBREUIL Wilfrid	X						
SECONDIGNE / BELLE	BERNARDIN Jocelyne	X						
	LEMELE Christian	X						
SELIGNE	DUPIN Jacques			X	BERTHON Marie-France		X	
VERNOUX / BOUTONNE	LONGEAU Daniel	X			MARTIN François		X	
LE VERT	MOULIN Philippe	X			BAUDRY Nicole	X		
VILLEFOLLET	NIVELLE Jean-Pierre	X			GUIBET Mireille	X		
VILLIERS EN BOIS	HUCTEAU Patrice	X			MALVAUD Gérard	X		
VILLIERS SUR CHIZE	GILLIER Bernard	X			VINCENT Sylviane	X		

Mme Magali MIGAUD est désignée comme secrétaire de séance.

DELIBERATIONS

1 – Approbation de l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel et d'électricité et de prestations liées à l'optimisation et à l'efficacité des consommations d'énergies dont le SIEDS est le coordonnateur (délibération n° 1/2015)

Service Administration Générale

Rapporteur : Monsieur le Président

Monsieur le Président donne lecture du rapport suivant :

Vu le Code de l'Energie et notamment ses articles L. 445-4 et L.337-9,

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Acte Constitutif approuvé par le SIEDS lors de son Comité Syndical du 24 novembre 2014,

Considérant que la Communauté de Communes Val de Boutonne a des besoins en matière de :

- acheminement et fourniture de gaz naturel et services associés à la fourniture de gaz.

- acheminement et fourniture d'électricité et services associés à la fourniture d'électricité.

- prestations liées à l'optimisation et à l'efficacité des consommations d'énergies.

Considérant que le SIEDS a constitué un groupement de commandes, pour les personnes morales de droit public et de droit privé, dont il est le coordonnateur pour l'acheminement et la fourniture de gaz naturel et d'électricité et services associés à la fourniture de ces énergies, ainsi que les prestations liées à l'optimisation et à l'efficacité des consommations d'énergies,

Considérant que la Communauté de Communes, au regard de ses propres besoins, à intérêt à adhérer au groupement de commandes,

Au vu de ces éléments et après délibération, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- décide de l'adhésion de la Communauté de Communes Val de Boutonne au groupement de commandes pour la préparation et la passation de ses accords-cadres et marchés portant :
 - o acheminement et fourniture de gaz naturel et services associés à la fourniture de gaz.
 - o acheminement et fourniture d'électricité et services associés à la fourniture d'électricité.
 - o prestations liées à l'optimisation et à l'efficacité des consommations d'énergies.
- autorise Monsieur le Président à notifier au SIEDS l'adhésion de la Communauté de Communes Val de Boutonne au groupement dont l'acte constitutif est joint en annexe et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération,
- s'engage à communiquer au coordonnateur la nature et l'étendue de ses besoins en vue de la passation des marchés, accords-cadres et marchés subséquents lancés par le groupement,
- s'engage à exécuter avec la ou les entreprises retenue(s) les marchés, accords-cadres et marchés subséquents lancés par le groupement,
- s'engage à régler les sommes dues au titre des marchés, accords-cadres et marchés subséquents et à les inscrire au préalable au budget

2 – Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux : reversement d'une partie du produit des éoliennes aux communes d'implantation

(délibération n° 2/2015)

Service Economie

Rapporteur : Monsieur le Vice-président

Monsieur le Vice-président donne lecture du rapport suivant :

Monsieur le Vice-président expose qu'à la demande de la commune de LUSSERAY, il a été étudié la possibilité de reverser une partie de l'IFER Eolien aux communes disposant d'éoliennes sur leur territoire.

Monsieur le Vice-président propose de reverser aux communes, ayant des éoliennes sur leur territoire, 30% de l'IFER éolien perçu par la Communauté de Communes. La répartition entre les communes de ces 30 % se fera au prorata du nombre d'éoliennes.

Le représentant de la commune de Lusseray se retire pour le vote.

Après délibération, le conseil communautaire, à la majorité (1 abstention – 1 contre) :

- accepte de reverser 30 % de l'IFER éolien aux communes disposant d'éoliennes sur leur territoire,
- accepte la modalité de répartition entre ces communes,
- charge Monsieur le Président de l'exécution de la présente décision,
- charge Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires.

INFORMATIONS

TOUR DE TABLE DES VICE PRESIDENTS

Commission Economie :

* Projet de Chizé : les commerçants ont présenté leur projet à la commission. Ils souhaiteraient se regrouper afin de rendre leurs commerces accessibles. La Communauté de Communes pourrait être sollicité pour construire un bâtiment sur le même principe que les ateliers relais de la Mine d'Or.

* Centre bourg de Périgné : la dernière version du projet a été validée par les commerçants. Il sera nécessaire de modifier le PLU.

Les demandes de subventions sont en cours.

Une nouvelle rencontre est prévue courant février pour l'Avant Projet Sommaire.

* Zone de la Mine d'Or : le bornage a été réalisé et le compromis de vente est en cours d'élaboration.

Commission Sociale :

* La convention est en cours de réécriture.

* Prochaine commission le 4 février

* Mobilité : relancer en interne sur les mêmes demi-journées suite à l'accord du Conseil Général.

* Une rencontre a été organisée avec la maison de retraite de Brioux pour voir les possibilités de travailler ensemble (notamment la possibilité de formation en commun).

Commission EJSL :

* Un organigramme du service a été réalisé.

* Le RAMI (Relais d'Assistantes Maternelles Itinérant) a fait le plein à Villiers en Bois. La participation sur ceux de Périgné et Availles a été plus faible. Une

communication complémentaire va être adressée aux communes voisines pour informer les assistantes maternelles des dates de ces RAMI.

* Centre de loisirs de février : les inscriptions sont en cours.

* APS : un point a été réalisé sur les APS du 1^{er} trimestre.

Point financier : 26 000 € sont dépensés sur les 49 000 € budgétés. Un tableau va être envoyé à chaque commune pour connaître le coût global des APS sur le territoire.

* prochaine commission le 9/02 à 20 h 30.

Commission Environnement :

* vestiaire des agents OM : un algeco va être visité dans les prochains jours.

* prochaine commission le 10/09.

* le listing pour connaître le matériel possédé par chaque commune est en cours d'élaboration.

* formation « zéro gaspillage - zéro déchets » les 12 et 19 février à Chef-Boutonne.

QUESTIONS DIVERSES

Compétence scolaire

La discussion porte sur la compétence scolaire qu'a Cœur du Poitou et qui doit être prise par la Communauté de Communes du Mellois en 2016.

Un travail va être mené pour connaître le coût de cette compétence pour chaque commune et une restitution sera faite au conseil communautaire.

Réforme territoriale

La discussion porte sur la position de chacun sur la réforme territoriale.

Une rencontre du bureau du Pays Mellois avec le Préfet est prévue le 10 février prochain.

Les Présidents des communautés de communes des Deux-Sèvres se rencontrent le 6 février à Chef-Boutonne.

Maison médicale

Une rencontre va être organisée avec les spécialistes de santé du territoire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme.

Le Président
Bernard GILLIER

La secrétaire de séance
Magali MIGAUD